



Médecins Sans Frontières
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.1 Première application du règlement comptable n° 2018-06 » de l'annexe aux comptes annuels décrivant les changements de méthode et de présentation des comptes annuels liés à l'application du règlement ANC 2018-06 à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 6. Principes, règles et méthode du CROD » et « 7. Compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

**ETATS FINANCIERS ASSOCIATION
MSF
31 décembre 2020**



L'Association MSF applique à compter du 01 janvier 2020 le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

Pour se conformer à ce nouveau règlement comptable les présentations du bilan et du compte de résultat ont été révisées. Afin d'éclairer le lecteur, il est précisé au pied du bilan et du compte de résultat quels sont les changements de rubriques et de libellés introduits sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

en K euros	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amort.	Net 2020	Net 2019	2020	2019	
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires (1)	8 485	5 966	2 519		Fonds statutaires	15	15
Films produits				0	Fonds propres sans droit de reprise (7)	15	15
Concessions / licences				2 338	Ecarts de réévaluation (13)	24 768	24 059
Immobilisations en cours	142		142	143	Fonds de réserve	78 547	54 319
Immobilisations incorporelles	8 626	5 966	2 660	2 480	Fonds de générosité du public	52 592	67 513
Installations techniques, matériel et outillage industriels (2)	6 158	4 617	1 541		Réserves (8)	131 139	121 833
Installations et divers aménagements				197	Excédent ou déficit de l'exercice (9)	21 242	9 307
Matériels, mobilier, informatique				1 099	Situation nette (4)	177 164	155 213
Autres immobilisations				569			
Immobilisations en cours	177		177	167			
Immobilisations corporelles	6 335	4 617	1 718	2 032			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (0)	3 227	119	3 108	0			
Participations et Créances rattachées (3)	81 681		81 681				
Titres de participations				24 067			
Créances sur participations et associations rattachées				70 318			
Autres (12)	1 206		1 206	2 258			
Immobilisations financières	82 888	0	82 888	96 643			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	101 077	10 702	90 375	101 155	TOTAL FONDS PROPRES	177 164	155 213
Stock et en-cours	402		402	467	Fonds reportés liés aux legs ou donations (0)	5 234	0
Créances sur entités du groupe MSF France	259		259	1 790	Fonds dédiés (14)	302	245
Créances sur autres sections MSF (11)				29 579	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (4)	5 535	245
Créances sur entités du mouvement MSF (11)	5 599		5 599	0	Provisions pour risques	2 297	
Clients et comptes rattachés (16)	495		495	67	Provisions pour charges (15)	265	
Créances clients, usagers et comptes rattachés (0)	6 353	0	6 353	31 436	TOTAL PROVISIONS (4)	2 562	2 453
Créances reçues par legs ou donations (0)	2 754	29	2 725	0	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	181	8
Financements institutionnels à recevoir	2 879		2 879	4 277	Dettes sur entités du groupe MSF France	2 600	2 173
Legs à recevoir	2		2	66	Dettes sur entités du mouvement MSF (11)	9 278	5 855
Avances versées sur commandes	6 517		6 517		Dettes fournisseurs	6 388	7 002
Autres créances	1 196	3	1 193	1 253	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	18 266	15 030
Grants à recevoir (11)	35 472		35 472	0	Dettes des legs ou donations (0)	598	
Autres créances (4)	46 065	3	46 063	5 596	Dettes fiscales et sociales (10)	19 936	19 294
Créances (4)	55 172	31	55 141	37 033			
Valeurs mobilières de placement	10		10	10	Indemnités à payer		128
Banques et CCP				38 734	Autres dettes	875	1 507
Soldes trésorerie missions				12 177	Grants à reverser (11)	2 704	
Caisses				83	Autres dettes	3 579	1 635
Dons à l'encaissement				2 520			
Disponibilités (5)	77 568		77 568	53 514	Produits constatés d'avance (6)	264	2 178
Charges constatées d'avance (6)	4 879		4 879	3 898			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	138 031	31	138 000	94 922	TOTAL DETTES	42 826	38 146
Ecarts de conversion actif (6)	142		142	44	Ecarts de conversion passif (6)	429	64
TOTAL ACTIF	239 249	10 734	228 516	196 121	TOTAL PASSIF	228 516	196 121

(0) Nouvelles rubriques du bilan introduites par le Règlement comptable n°2018-6 du 5 décembre 2018 applicable à compter du 01 janvier 2020

(1) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "films produits et concessions/licences"

(2) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "installations et divers aménagements, matériels, mobilier, informatique et autres immobilisations"

(3) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "titres sur participations et créances sur participations"

(4) Nouveau total

(5) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "Banque et CCP, soldes trésorerie missions, Caisses, Dons à l'encaissement"

(6) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "comptes de régularisation" à l'actif et au passif

(7) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "Fonds statutaires"

(8) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "Fonds disponibles"

(9) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "Résultat"

(10) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "indemnités à payer et dettes fiscales et sociales"

(11) Antérieurement au 01 janvier 2020 intégré à l'actif dans les rubriques "créances sur entités du mouvement MSF" et au passif dans la rubrique "Dettes sur entités du mouvement MSF"

(12) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "dépôts et cautionnements"

(13) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "écart d'équivalence"

(14) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté sous la rubrique "provisions pour risques"

(15) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "provisions pour risques"

(16) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "créances sur autres sections MSF"

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE en K euros	2 020	2 019
I - PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	22	27
Ventes de biens et services	667	371
Ventes de biens	667	346
Ventes de prestations de service	0	25
Produits de tiers financeurs	328 120	302 841
Concours publics et subventions d'exploitation	4 571	3 902
Ressources liées à la générosité du public	321 498	298 939
<i>Dans manuels</i>	<i>238 820</i>	<i>64 640</i>
<i>Mécénats</i>	<i>73 403</i>	<i>0</i>
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	<i>9 275</i>	<i>5 823</i>
<i>Dans organismes privés</i>	<i>0</i>	<i>228 477</i>
Contributions financières	2 051	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	904	1 419
Utilisations des fonds dédiés	176	0
Autres produits	23 882	34 868
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	353 770	339 526
II - CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	159 487	148 520
Aides financières	7 792	0
Impôts, taxes et versements assimilés	4 209	4 265
Salaires et traitements	51 411	45 908
Indemnités	0	4 120
Charges sociales	17 907	17 479
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	84 190	96 435
Salaires et charges refacturés	0	10 431
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	864	0
Dotations aux provisions	1 010	0
Dotations aux amortissements, provisions et aux dépréciations	0	2 145
Reports en fonds dédiés	233	0
Autres charges	1 605	3 142
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	328 708	332 444
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	25 062	7 081
III - PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	68	250
Produits des créances	0	2 539
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	118
Différences positives de change	5 436	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 505	2 907
IV - CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	9 379	0
Mali de liquidation	0	346
<u>VNC des titres de participation cédés</u>	<u>0</u>	<u>988</u>
TOTAL CHARGES FINANCIERES	9 379	1 335
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-3 875	1 572
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	21 187	8 604
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	555	931
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	8
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	555	938
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	467	176
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	467	176
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	87	762
Impôts sur les bénéfices	33	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	359 830	343 371
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	338 588	333 955
+ Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	53
- Engagements à réaliser sur ressources affectés	0	162
EXCEDENT OU DEFICIT	21 242	9 307
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	915	575
Bénévolat	0	0
TOTAL	915	575
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
<u>Mises à disposition gratuite de biens</u>	<u>915</u>	<u>575</u>
TOTAL	915	575

ANNEXES 2020

DES COMPTES SOCIAUX

DE L'ASSOCIATION MSF

(EN MILLIERS D'EUROS)

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Première application du règlement comptable n° 2018-06

L'Association MSF applique, à compter du 01 janvier 2020, le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG). Les principales évolutions du règlement ont été développées dans la partie 3 « Principes, règles et méthodes comptables ». Elles concernent principalement les éléments décrits ci-après :

Legs et donations :

Le mode de comptabilisation des libéralités (donations et legs) est modifié de telle sorte que les biens et charges inhérentes aux legs et donations sont désormais inscrits, selon leur nature, au bilan de l'Association (immobilisations, créances, dettes) dès leur acceptation par le Conseil d'Administration.

En outre, le nouveau règlement prévoit que la reconnaissance des produits nets en compte de résultat intervienne à chaque encaissement/décaissement de fonds issus des legs et donations, par la contrepartie d'un nouveau compte d'attente intitulé « fonds reportés ». Ces derniers représentent le montant du produit net futur attendu (prix de réalisation – passifs de succession – coûts de sortie).

En conséquence, au 01 janvier 2020, il a été inscrit à l'actif un montant de 3 108 milliers d'euros d'immobilisations nettes et 2 725 milliers d'euros de créances nettes sur legs destinés à être cédés ainsi qu'un montant au passif de 598 milliers d'euros de dettes à payer sur legs et 5 234 milliers d'euros de fonds reportés.

Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) :

Ce compte de résultat vient compléter le compte de résultat en liste et le Compte d'Emploi des Ressources (CER), lui-même modifié par le nouveau règlement. Le CROD présente la totalité de l'activité de l'Association par origine et par destination, qu'il comparera à l'année précédente à partir de 2021. Il comporte une colonne relative à la générosité du public dont l'origine et l'utilisation sont décrites dans le CER « nouvelle formule » qui rend compte dans les ressources, de la seule générosité du public et dans les emplois, de ceux qu'elle seule finance.

Elargissement de la Générosité du Public (GP) :

Le règlement N° 2018-06 définit les ressources constitutives de la GP. Celle-ci inclut désormais des ressources et produits jusqu'alors assimilées à d'autres fonds privés ou d'autres produits. Cette prescription du règlement N° 2018-06 s'appliquant rétroactivement, la GP en réserve à l'ouverture de l'exercice 2020 a été réévaluée.

Autres ressources entrant dans le champ de la GP :

- Les cotisations sans contrepartie,
- Le mécénat d'entreprise,
- La quote-part de GP provenant des sections du mouvement MSF qui en ont assuré la collecte en leur nom et qui sont tenues par un accord financier international appelé Resource Sharing Agreement (RSA) de reverser tout ou partie de celle-ci à l'Association MSF.

Produits entrant dans le champ de la GP :

- Les loyers générés par la location de biens dont la GP a financé l'acquisition,
- Les produits financiers tirés du placement des fonds disponibles de GP,
- Les plus ou moins-values de cessions des actifs dont la GP a financé l'acquisition.

L'application rétroactive de de cette nouvelle définition de GP a pour effet une variation des ressources reportées liées à la générosité du public à l'ouverture de l'exercice (hors fonds dédiés) qui passent de 52 592 milliers d'euros au 31 décembre 2019 à 56 898 milliers euros.

Présentation du compte de résultat :

Le règlement n°2018-06 applicable à compter du 01 janvier 2020 prévoit la production d'un compte de résultat en liste. L'Association qui présentait ses charges et produits sous forme de tableau (les charges à gauche et les produits à droite) a donc adopté pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, le format en liste. Cependant pour les besoins de comparaison entre les années 2019 et 2020, il est produit ci-après un compte de résultat sous la forme antérieurement utilisée du tableau avec ci-dessous les changements intervenus entre 2019 et 2020.

(1) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Salaires et charges refacturés" au sein des Autres charges de personnel

(2) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans le montant de la rubrique " charges de personnel national" au sein des charges de personnel

(3) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Subvention d'exploitation" au sein des Services extérieurs

(4) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Salaires" au sein des Charges de personnel

(5) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Indemnités" au sein des Charges de personnel

(6) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Charges sociales et assurances" au sein des Charges de personnel

(7) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Charges de personnel national"

(8) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans le montant de la rubrique "Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

(9) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "Engagements à réaliser sur ressources affectées" et "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs"

(10) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "Pertes de change" et "Gains de change" au sein du résultat d'exploitation

(11) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans les rubriques "Impôts, taxes et versements assimilés"

(12) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans les rubriques "Dons organismes privés"

(13) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Libéralité"

(14) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans les rubriques "Dons organismes privés" et "Financements et subventions d'exploitation

(15) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges" au sein des Autres produits d'exploitation

(16) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Subventions institutionnelles"

(17) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Agios

(18) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Pertes de change

(19) Antérieurement au 01 janvier 2020 : VNC des titres de participations cédés

(20) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intérêts des comptes rémunérés

(21) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Produits de change

(22) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Produits des créances sur groupe MSF France

En K euros	CHARGES		PRODUITS		
	2020	2019	2020	2019	
Médicaments et matériel médical	35 596	36 406	Dons collectés auprès du public	69 635	64 640
Nourriture	3 725	3 722	Dons des organismes privés	169 185	228 477
Matériel logistique et sanitation	9 517	8 813	Cotisations	22	27
Équipement et matériel	5 921	6 460	Mécénats	73 403	0
Matériaux, fournitures et petits matériels	3 529	4 495	Legs, donations et assurances-vie	9 275	5 823
Études et prestations incorporées	9 204	8 919	Dons privés	321 520	298 966
Achats pour revente	11	47	Produits solidaires	592	295
Variation de stocks de matières et autres approvisionnements	65	-6	Livres	0	5
Achats de matières et autres approvisionnements	67 569	68 854	Guidelines	1	40
Prestations de services diverses	8 392	8 180	Autres	26	6
Loyers et charges locatives	17 604	17 615	Partenariats	47	0
Personnel contractualisé par autres entités MSF (1)	10 423	0	Ventes de biens	667	346
Personnel extérieur au mouvement MSF (2)	10 049	0	Ventes de prestations de services	0	25
Entretien, maintenance et réparations	6 891	5 862	Concours publics	4 571	3 902
Assurances	474	531	Financements et subventions d'exploitation		138
Documentation	155	188	Produits des activités annexes	0	22
Honoraires	1 629	1 587	Autres produits de gestion courante	21 964	26 721
Information/publications	3 901	3 569	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0	1 419
Transports	13 333	12 758	Parrainage	0	206
Déplacements et frais de mission	12 598	17 161	Autres produits d'exploitation	21 965	28 905
Frais de représentation	317	812			
Frais postaux et de télécommunication	5 287	5 060			
Frais bancaires et assimilés	865	926			
Subventions d'exploitation (3)	0	5 417			
Services extérieurs	91 918	79 666			
Achats et services extérieurs	159 487	148 520			
Aides financières (3)	7 792	0	Contributions financières (14)	2 051	0
Impôts, taxes et versements assimilés (11)	4 209	4 265			
Salaires et traitements (4) + (5)	51 411	0			
Charges sociales (6)	17 907	0			
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national (7)	84 190	0			
Salaires (4)	0	45 908			
Indemnités (5)	0	4 120			
Charges sociales et assurances (6)	0	17 479			
Charges de personnel France	0	67 506			
Charges de personnel national (2) + (7)	0	96 435			
Salaires et charges facturés (1)	0	10 431			
Autres charges de personnel					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	864	0			
Dotations aux provisions (8)	1 010	2 145	Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges (15)	904	0
Reports en fonds dédiés (9)	233	0	Utilisation des fonds dédiés (9)	176	0
Autres charges (10)	1 605	3 142	Autres produits (10)	1 917	7 782
CHARGES D'EXPLOITATION	328 708	332 444	PRODUITS D'EXPLOITATION	353 770	339 526
Mali de liquidation	0	346	Produits des placements	16	81
Intérêts et charges assimilées (17)	0	0	Autres intérêts et produits assimilés (20)	53	169
Différences négatives de change (18)	9 379	0	Différence positives de change (21)	5 436	0
Charges / cessions VMP (19)	0	988	Produits des créances (22)	0	2 539
CHARGES FINANCIERES	9 379	1 335	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert. de charges	0	118
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	467	176	PRODUITS FINANCIERS	5 505	2 907
Dotations aux amortissements et aux dépréciations et aux provisions	0	0	Produits exceptionnels sur opération de gestion	555	931
CHARGES EXCEPTIONNELLES	467	176	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0	8
			PRODUITS EXCEPTIONNELS	555	938
TOTAL CHARGES	338 555	333 955	TOTAL PRODUITS	359 830	343 371
Engagements à réaliser sur ressources affectées (9)	0	162	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (9)	0	53
Impôts sur les bénéfices (11)	33	0			
RESULTAT POSITIF	21 242	9 307	RESULTAT NEGATIF	0	0
Total général	359 830	343 424	Total général	359 830	343 424
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	0	0	Personnel bénévole	0	0
Secours en nature	0	0	Dons en nature	915	575
Mise à disposition gratuite de biens et services	915	575	Prestations en nature	0	n.c

Contributions volontaires en nature :

Présentées comme des actes par lequel une personne physique ou morale apporte à l'Association un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Les contributions volontaires en nature correspondent à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état,
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Elles sont, au regard du nouveau règlement N° 2018-06, valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'Association,
- L'Association est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Par ailleurs, l'Association MSF, au-delà du recensement des contributions volontaires en nature perçues qu'elle comptabilisait déjà, présente également à compter du 01 janvier 2020 les donations qu'elle effectue au bénéfice d'autres entités (autres sections MSF, structures médicales, autres organismes) pour un montant de 4 793 milliers d'euros.

1.2 Autres faits caractéristiques de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements significatifs de l'exercice, l'Association MSF constate que son activité a été significativement affectée par la crise sanitaire de 2020 sans remettre en cause sa continuité d'exploitation sur l'année 2021.

En 2020, l'Association MSF a collecté 23 897 milliers d'euros de fonds dédiés aux missions et activités COVID de Médecins Sans Frontières, portées par l'Association et toutes les sections du Mouvement MSF qui ont déployé de nouvelles opérations et adapté leurs activités de terrain et de support pour prendre en charge l'épidémie de COVID. Elle a consommé l'intégralité de ces financements sur l'exercice, en constatant 26 091 milliers d'euros de dépenses pour lutter contre cette pandémie. Le reliquat étant financé par des fonds non affectés.

Pays d'utilisation des fonds en K euros	Origines des fonds affectés au COVID							TOTAL ressources	TOTAL dépenses	dont contributions à d'autres sections MSF	Solde ressources - dépenses
	Collecté par MSF France	Collectés par MSF USA	Collectés par MSF Japon	Collectés par MSF Australie	Collectés par d'autres sections MSF	Financements institutionnels	Refacturation				
AFGHANISTAN	0	752	386	0	2	0	0	1 141	1 580	0	-439
ARMENIE	0	0	0	0	0	0	0	0	52	0	-52
BANGLADESH	30	0	770	0	0	0	0	800	828	0	-28
BURKINA FASO	632	0	0	692	0	0	0	1 324	1 389	300	-66
ETATS-UNIS	0	1 430	26	0	0	0	0	1 456	1 464	0	-8
FRANCE	1 161	245	0	0	335	30	0	1 770	2 041	0	-271
HAITI	3	683	1 038	0	0	0	0	1 724	1 746	0	-22
IRAK	0	586	0	216	0	0	0	802	876	0	-75
IRAN	0	0	0	772	0	0	0	772	801	0	-29
JORDANIE	0	0	840	0	0	0	0	840	860	0	-20
KENYA	0	0	200	0	0	0	0	200	312	0	-112
LIBAN	40	0	250	0	0	0	0	290	301	0	-11
LIBERIA	0	0	250	0	0	0	0	250	269	0	-19
LYBIE	9	0	0	0	0	0	0	9	10	0	-1
MALAWI	0	0	80	0	0	0	0	80	107	0	-27
MALI	230	308	250	0	0	0	0	788	817	0	-29
NIGER	0	0	507	408	0	0	0	915	981	0	-66
NIGERIA	0	0	408	53	0	0	0	461	513	0	-52
OUGANDA	0	0	120	0	0	0	0	120	138	0	-18
PAKISTAN	100	0	0	0	0	0	0	100	110	0	-10
PALESTINE Territoires occupés	0	0	621	0	0	0	0	621	684	0	-62
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	100	0	0	0	0	0	0	100	167	0	-67
PHILIPPINES	0	41	282	0	255	0	0	579	590	0	-10
RCA	0	0	820	0	0	0	0	820	848	0	-28
RDC	0	0	467	0	0	0	0	467	593	0	-126
SOMALILAND	40	0	0	0	0	0	0	40	43	0	-3
SUD SOUDAN	0	0	330	0	0	0	0	330	337	0	-7
SYRIE	200	0	0	0	0	0	0	200	203	0	-3
TCHAD	0	0	936	0	0	0	0	936	1 007	0	-71
YEMEN	148	0	3 213	17	26	0	0	3 404	3 503	0	-99
MISSIONS DIVERSES	1 553	0	68	0	0	0	0	1 621	1 920	901	-299
SIEGE	0	897	0	0	17	0	24	938	1 002	0	-65
Total général	4 246	4 942	11 862	2 159	635	30	24	23 897	26 091	1 201	-2 194

Sont présentées en missions diverses les dépenses engagées par d'autres sections MSF en Italie, au Sénégal, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Brésil et au Nigeria

2. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

Depuis **près de cinquante ans**, l'Association MSF apporte une **assistance médicale** à des populations dont la vie ou la santé sont menacées, en France ou à l'étranger par les conflits armés, les épidémies, les catastrophes naturelles ou l'exclusion des soins.

Médecins Sans Frontières met en œuvre un large éventail de **soins** : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, soins psychologiques, soins médico-nutritionnels etc, et apporte des **secours matériels et sanitaires** pour améliorer les conditions de vie des populations affectées par une crise.

Réunies autour d'une même **charte**, les équipes de MSF rassemblent des professionnels de la santé, de la logistique ou de l'administration, de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement.

L'impartialité, la neutralité et l'indépendance fondent la mission de Médecins Sans Frontières qui agit au nom de **l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire**.

L'Association dispense ses secours **sans discrimination** en évaluant les besoins des populations et intervient prioritairement auprès des personnes les plus immédiatement en danger. **Elle rend compte de ses interventions** et communique publiquement pour **témoigner** du sort des populations à partir de ses activités et de la réalité observée

sur le terrain. Elle informe sur l'ampleur, l'efficacité ou les objectifs des secours engagés, ne prend pas parti en cas de conflit armé mais peut être amenée à **dénoncer** et **critiquer** publiquement les entraves à son assistance humanitaire et les manquements aux conventions internationales.

La garantie de l'**autonomie** et de l'**indépendance** de l'Association, s'enracinent dans son **financement**, assuré par la générosité de ses donateurs privés.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement N°2016-07 du 04 novembre 2016.

L'Association MSF combine au sein du groupe Médecins Sans Frontières France les activités des entités françaises de MSF qui concourent à ses missions par la mise en œuvre de supports spécialisés et complémentaires. Le groupe MSF-France comprend, l'Association MSF, la Fondation MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre et la SCI MSF.

L'activité de l'Association, entité combinante, est intégrée à 100% dans les comptes combinés du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans les comptes combinés de Médecins Sans Frontières International, appelé Mouvement MSF.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans selon le mode linéaire.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Bâtiment activité – Structure	20 – 60
Bâtiment activité – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure / Façade	20 – 50
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment activité -Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment activité-Installations Générales	10 – 20
Bâtiment activité- Agencements / Aménagements	20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations générales	10 – 20
Matériel de bureau et informatique	2 – 15
Matériel de transport	10
Mobilier	5 – 25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par l'Association, des avances en compte courant faites par l'Association MSF aux entités du Groupe MSF France ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la situation financière des entités émettrices le nécessite.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances en compte courant accordées quand le recouvrement de celles-ci s'avère incertain à la clôture de l'exercice. Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4 Legs et donations destinés à être cédés

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'Association, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

3.5 Stocks et en-cours

La valeur brute des stocks correspond au prix d'achat. Les stocks sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" et évalués au dernier prix facturé. Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

3.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement. Elles sont enregistrées sous trois rubriques :

- Les créances sur entités du groupe MSF France au titre des facturations à l'euro l'euro aux entités du Groupe MS France,
- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes trois rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

3.7 Autres créances

Les autres créances comprennent :

Les Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produit dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « financement à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, l'Association comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, l'Association présente au bailleur, des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition « sine qua non ». En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements sont enregistrés en produit qu'une fois la condition levée.

Les Avances versées sur commandes

Il s'agit de l'avance faite à MSF Logistique pour assurer le préfinancement du stock d'urgence de l'Association. Conformément à l'accord signé, MSF Logistique garantit à l'Association la mise à disposition immédiate d'un « Stock d'urgence » dont la composition et le volume sont définis par l'Association MSF qui le préfinance. Ce stock reste la propriété de MSF Logistique tant qu'il n'est pas transformé en commande par l'Association MSF.

Les Grants à recevoir

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel du mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

3.8 Valeurs mobilières de placement

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, l'Association vend et rachète immédiatement ses placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

3.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses. Elles comprennent les dons par chèques datés de l'exercice de clôture reçus jusqu'à fin janvier de l'année suivante qui sont rattachés aux recettes de l'exercice clos.

3.10 Fonds propres

Le résultat de l'Association MSF est affecté par décision de l'Assemblée Générale dans les fonds propres sur les lignes "Fonds de générosité du public" et "Fonds de réserve".

Le résultat est affecté en "Fonds de générosité du public" à hauteur de la variation (positive ou négative) du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

3.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

3.12 Provisions pour risques et charges

L'Association MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces

provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément. Ainsi, une provision est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes formulées par les tiers et de leurs chances de réalisation.

3.13 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat en liste adopté par l'Association MSF est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par l'Association MSF.

3.14 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans un outil de comptabilité de caisse.

3.15 Résultat financier

Le résultat financier est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 3.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- La réévaluation au cours de clôture des dettes et créances en devises étrangères,
- Les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture),
- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- L'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

3.16 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant à l'Association, un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature de l'Association MSF correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, l'Association MSF n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent un reporting en fin d'exercice de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes.

3.17 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'Association (voir 5.1 « Engagements hors bilan »).

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux moyen d'augmentation de salaire : 1.05 %
- Taux d'actualisation : 0.79%
- Taux moyen de rotation du personnel de 4.2 %
- Taux de charges sociales salariés : 53.37 %

3.18 Régime fiscal

L'Association reconnue d'utilité publique n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives. Elle est cependant redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus de capitaux mobiliers.

Par ailleurs, l'Association MSF, sectorise depuis le 1er janvier 2014 ses activités lucratives accessoires.

4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail de l'actif

Détail des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Cumul en fin d'exercice	
Concessions/licences	7 993	485	0	7	8 485	5 655	304	0	7	5 966	2 519
Immobilisations en cours	149	370	371	-7	142	7	0	0	-7	0	142
Immobilisations incorporelles	8 142	855	371	0	8 626	5 662	304	0	0	5 966	2 660
Installations et divers, aménagements	394	0	0	0	394	197	42	0	0	240	154
Matériel, mobilier, informatique	3 914	233	0	0	4 147	2 815	369	0	0	3 184	963
Autres immobilisations	1 616	1	0	0	1 617	1 047	149	2	0	1 194	424
Immobilisations en cours	167	164	153	0	177	0	0	0	0	0	177
Immobilisations corporelles	6 091	397	153	0	6 335	4 059	560	2	0	4 617	1 718
TOTAL	14 233	1 253	524	0	14 962	9 721	864	2	0	10 583	4 379

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2.

Au 31 décembre 2020, les immobilisations incorporelles brutes ont augmenté de 485 milliers d'euros. Il s'agit principalement de l'activation de l'outil de construction et de suivi budgétaire « Wefin » utilisé pour les missions terrains (380 milliers d'euros). Des investissements ont également été réalisés pour renforcer les infrastructures informatiques du siège afin de les adapter notamment aux contraintes nouvelles du travail à distance.

Détail des immobilisations financières

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				DEPRECIATIONS					Montant net en fin d'exercice	
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement		Cumul en fin d'exercice
Titres participation SCI MSF	24 067	710	0	0	24 776	0	0	0	0	0	24 776
TOTAL titres sur participations	24 067	710	0	0	24 776	0	0	0	0	0	24 776
MSF Logistique	19 065	0	19 065	0	0	0	0	0	0	0	0
Epicentre	1 458	1 594	0	0	3 051	0	0	0	0	0	3 051
Fondation MSF	8 400	3 536	0	0	11 936	0	0	0	0	0	11 936
SCI MSF	41 395	523	0	0	41 918	0	0	0	0	0	41 918
TOTAL créances sur participations	70 318	5 653	19 065	0	56 905	0	0	0	0	0	56 905
Dépôts divers	1 405	138	1 333	0	210	0	0	0	0	0	210
Garanties cautions terrains	854	571	429	0	996	0	0	0	0	0	996
TOTAL dépôts et cautionnements	2 258	710	1 762	0	1 206	0	0	0	0	0	1 206
TOTAL	96 643	7 072	20 827	0	82 888	0	0	0	0	0	82 888

Les titres détenus vis-à-vis de la SCI MSF ont été réévalués selon la méthode de la mise en équivalence qui correspond à la valeur comptable de la SCI MSF détenue par l'Association MSF et s'élèvent à 24 776 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Le montant global des créances sur participations diminue de 13 413 milliers d'euros sous l'effet :

- Du remboursement par MSF Logistique des avances de trésorerie de 19 065 milliers d'euros,
- De l'augmentation des avances de trésorerie de 523 milliers d'euros à la SCI MSF pour financer des travaux immobiliers,
- De l'augmentation des avances de trésorerie à la Fondation MSF pour financer les travaux sur les actifs de Mérignac,
- De l'augmentation de 1 594 milliers d'euros des avances de trésorerie à Epicentre pour ses centres de recherche au Niger et en Ouganda.

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les cautions versées sur les terrains d'intervention et sont majoritairement à plus d'un an. La caution de 1 000 milliers d'euros mise en place à la demande de Western Union au titre des couvertures de change des années antérieures s'est soldée sur l'exercice par un encaissement du même montant.

Détail de l'actif circulant

Détail des stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Stock guides médicaux	62	-17	45
Stock logistique	401	-47	354
Stock médical et non médical	3	-2	2
TOTAL	467	-65	402

Voir également règles et méthodes : 3.5

Créances clients sur entités du Groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	1 469	-1 405	64
Epicentre	12	-12	0
Fondation MSF	309	-114	195
TOTAL	1 790	-1 531	259

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances se distinguent des « créances sur participations » du fait de leur exigibilité inférieure à un an.

Créances sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Allemagne	3	-3	0
MSF Australie	56	26	82
MSF Autriche	0	17	17
MSF Belgique	4 233	-2 300	1 933
MSF Brésil	41	0	41
MSF Canada	0	14	14
MSF Espagne	601	75	677
MSF Grèce	0	3	3
MSF Hollande	919	-17	902
MSF International	819	-181	637
MSF Norvège	4	-4	0
MSF République Tchèque	28	-28	0
MSF Suisse	1 102	16	1 118
MSF Royaume-Uni	7	-7	0
MSF USA	89	86	175
TOTAL	7 901	-2 302	5 599

Voir également règles et méthodes : 3.6

Le montant en début d'exercice est présenté hors grants à recevoir (21 043 milliers d'euros) détaillés dans le paragraphe « grants à recevoir ».

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux facturations à l'euro l'euro des ressources humaines et matérielles de l'Association MSF, engagées pour le compte des autres sections du mouvement MSF. Elles sont à mettre en regard des dettes sur entités du mouvement MSF.

Financements institutionnels à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financements institutionnels à recevoir Divers J&J / LSHTM	1 520	-1 217	303
Financements institutionnels à recevoir Divers SDC	937	-893	44
Financements à recevoir Unitaid	1 821	712	2 533
TOTAL	4 277	-1 398	2 879

Voir également règles et méthodes : 3.7

Le montant total des financements à recevoir diminue de 1 398 milliers d'euros sous l'effet :

- De l'encaissement du financement octroyé par Johnson & Johnson (J&J) et la London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM) pour la mise en œuvre d'une étude de recherche sur l'évaluation d'un vaccin Ebola en République Démocratique du Congo,
- De l'encaissement du financement octroyé par la Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) pour la prise en charge des traumatismes et soins d'urgence à Gaza.

En outre, l'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Avances versées sur commande

Il s'agit de l'avance de 6 517 milliers d'euros à MSF Logistique pour préfinancer le « Stock d'urgence » de l'Association MSF.

Voir également règles et méthodes : 3.7

Autres créances

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs débiteurs	299	-174	124
Avances diverses sur les missions	149	214	363
Avances et prêts au personnel	405	-133	272
Organismes sociaux	13	-2	11
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	76	182	258
Produits à recevoir	55	-52	3
Débiteurs divers	257	-95	163
Autres Créances	1 253	-60	1 193
TOTAL	1 253	-60	1 193

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Grants à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Allemagne	10	7	17
MSF Australie	0	1 142	1 142
MSF Belgique	691	-691	0
MSF Canada	0	16	16
MSF Corée du Sud	2 903	-2 903	0
MSF Danemark	0	0	0
MSF Hollande	8 650	-8 650	0
MSF International	0	552	552
MSF Italie	0	21	21
MSF Japon	4 048	9 953	14 001
MSF Luxembourg	49	-47	2
MSF Norvège	0	1	1
MSF Suède	0	0	0
MSF Suisse	3 049	-3 049	0
MSF USA	1 644	18 076	19 720
TOTAL	21 043	14 428	35 472

Voir également règles et méthodes : 3.7

Le montant en début d'exercice est présenté hors créances sur entités du mouvement MSF (7 901 milliers d'euros) détaillées dans le paragraphe « créances sur entités du mouvement MSF ».

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux dons à recevoir des entités du mouvement MSF.

Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Nbre de parts	Montant en fin d'exercice	Intérêts courus sur VMP	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilières- euros	975	10	0	0
TOTAL	975	10	0	0

Voir également règles et méthodes : 3.8

Disponibilités

L'Association MSF dispose, au 31 décembre 2020 de 77 568 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Banques et CCP	38 734	19 156	57 890
Dons a l'encaissement	2 520	-808	1 712
Soldes trésoreries missions	12 177	5 661	17 838
Caisses	83	45	128
TOTAL	53 514	24 054	77 568

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Sur les achats du siège	86	415	501
Sur les achats des missions	3 812	566	4 378
TOTAL	3 898	981	4 879

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les commandes facturées par MSF Logistique, destinées aux missions et non encore réceptionnées par les terrains.

4.2 Détail du passif

Fonds propres

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent		Augmentation		Diminution ou consommation		Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds statutaire	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0
Fonds propres sans droit de reprise	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0
Ecart d'équivalence	24 059	0	0	0	710	0	0	0	24 768	0
Fonds de réserve	54 319	0	24 228	0	0	0	0	0	78 547	0
Fonds de générosité du public	67 513	67 513	-14 922	-14 922	0	0	0	0	52 592	52 592
Réserves	121 833	67 513	9 307	-14 922	0	0	0	0	131 139	52 592
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat	9 307	0	-9 307	0	21 242	21 029	0	0	21 242	21 029
Subventions d'investissement	0	0			0	0	0		0	0
TOTAL	155 213	67 513	0	-14 922	21 951	21 029	0	0	177 164	73 621

Voir également règles et méthodes : 3.10

À la suite de la décision de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020, le résultat excédentaire de l'Association de 9 307 milliers d'euros à fin 2019, a été affecté en plus du Fonds de réserve pour 24 228 milliers d'euros et en moins du Fonds de générosité du public pour 14 922 milliers d'euros.

L'Association MSF, associée majoritaire de la SCI MSF avec 99,80% de son capital, a réévalué les titres de la SCI sur laquelle elle exerce directement une influence notable conformément à l'article R.232-8 du Code de commerce. Dans les comptes 2020 de l'Association MSF cela se traduit par l'inscription, à l'actif et au passif du bilan, de la quote-part des fonds propres qu'elle détient dans la SCI MSF équivalente à 24 768 milliers d'euros.

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant des produits nets futurs des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils s'élèvent au 31 décembre à 5 234 milliers d'euros.

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements			
Subvention d'exploitation	0	5	0	0	0	5	0
EndTB	0	5	0	0	0	5	0
Contributions financières d'autres organismes	154	71	176	0	0	48	0
Financement Véolia projet Watsan	154	71	176	0	0	48	0
Ressources liées à la générosité du public	91	157	0	0	0	248	83
Sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	0	8	0
Explosion Beyrouth (Liban)	0	44	0	0	0	44	0
Achats d'antibiotiques Amman (Jordanie)	0	104	0	0	0	104	0
Autres fonds dédiés	7	9	0	0	0	16	6
Temblement de terre de BAM (Iran)	58	0	0	0	0	58	58
Algérie	19	0	0	0	0	19	19
TOTAL	245	233	176	0	0	302	83

Voir également règles et méthodes : 3.11

Les fonds dédiés à l'urgence de BAM, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, ainsi que les fonds dédiés à l'Algérie seront proposés au Conseil d'Administration pour être utilisés sur d'autres programmes de l'Association en 2021.

Les fonds versés par Véolia en 2019 et 2020 et non consommés sur l'exercice concernent principalement l'implantation, sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

Deux nouveaux fonds dédiés ont été constitués en fin d'exercice. Le premier destiné à la réponse de l'Association apportée aux victimes de l'explosion de Beyrouth au Liban au cours de l'été 2020. Il sera définitivement utilisé sur 2021. Le second, destiné à financer les traitements contre l'antibiorésistance en Jordanie. Il sera aussi définitivement utilisé sur 2021.

Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques sur taxes	39	1	36	0	4
Autres provisions pour risques	1 935	739	29	351	2 293
Autres provisions pour charges	479	265	216	263	265
Provisions d'exploitation	2 453	1 004	281	614	2 562
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
TOTAL	2 453	1 004	281	614	2 562

Voir également règles et méthodes : 3.12

L'utilisation des reprises sur provisions concernent des contentieux dénoués sur l'exercice ainsi que des fermetures de projets qui étaient programmées à la clôture 2019.

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux sur les missions.

L'inspection du travail, dans le cadre de ses contrôles, est intervenue à la fin de l'année 2019 sur le site de la rue Saint Sabin. Au regard de ses conclusions formulées au cours de l'exercice 2020, des éléments produits et des différences d'appréciation des points relevés, l'Association MSF n'est pas en mesure de connaître l'issue de ces contrôles et n'a constaté aucun passif dans ses comptes au 31 décembre 2020.

Détail des dettes

Dettes sur entités du groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	1 186	1 392	2 577
Epicentre	0	20	20
Fondation MSF	0	3	3
SCI MSF	988	-988	0
TOTAL	2 173	427	2 600

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	3	3	6
MSF Allemagne	141	12	153
MSF Australie	84	371	455
MSF Autriche	44	-6	38
MSF Belgique	1 401	2 653	4 054
MSF Brésil	4	-3	1
MSF Canada	63	76	139
MSF Corée du Sud	20	-6	14
MSF Danemark	41	-28	13
MSF Espagne	162	29	191
MSF Grèce	6	72	78
MSF Hollande	151	-119	32
MSF Hong Kong	4	-4	0
MSF International	2	157	159
MSF Ireland	1	-1	0
MSF Italie	93	1	94
MSF Japon	393	343	736
MSF Luxembourg	1	-1	0
MSF Nairobi	10	5	15
MSF Norvège	12	0	12
MSF Royaume-Uni	9	34	43
MSF Suède	49	-22	28
MSF Suisse	1 104	-309	795
MSF Supply	0	14	14
MSF USA	1 901	310	2 211
TOTAL	5 697	3 581	9 278

Le montant en début d'exercice est présenté hors grants à reverser (159 milliers d'euros) détaillés dans le paragraphe « grants à reverser ».

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

La variation de celles-ci s'explique principalement par 2 653 milliers d'euros dus à la section MSF Belgique.

Dettes fournisseurs

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	3 872	-1 058	2 814
Fournisseurs factures à recevoir	809	-33	776
Fournisseurs Terrain	2 321	477	2 798
TOTAL	7 002	-614	6 388

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Indemnités à payer	128	-126	2
Impôts, taxes et versements assimilés	1 501	96	1 597
Personnel	1 336	-1 044	419
Organismes sociaux	6 550	851	7 401
Provisions congés payés, CET, précarité	9 906	610	10 516
TOTAL	19 422	387	19 936

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel national.

Autres dettes

Les autres dettes représentent 875 milliers d'euros. Elles sont majoritairement à moins d'un an. Elles correspondent principalement à la contribution de l'Association MSF à la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative).

La DNDi est une organisation de recherche indépendante, à but non lucratif, basée à Genève, ayant pour objectif le développement de médicaments pour les maladies tropicales négligées, par exemple la leishmaniose, la maladie du sommeil ou la maladie de Chagas.

Grants à reverser

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Belgique	77	1 659	1 736
MSF Espagne	0	568	568
MSF Logisitique	0	47	47
Epicentre	0	112	112
MSF Royaume-Uni	82	156	238
MSF Suisse	0	4	4
TOTAL	159	2 546	2 704

Le montant en début d'exercice est présenté hors dettes sur entités du mouvement MSF (5 697 milliers d'euros) détaillées dans le paragraphe « dettes sur entités du mouvement MSF ».

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et correspond à des contributions financières accordées par l'Association MSF ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçues pour leur compte par l'Association.

Ainsi, l'Association reversera en 2021, 1 582 milliers d'euros de fonds reçus d'Unitaid à la section MSF Belgique pour le projet commun « End TB », 401 milliers d'euros de fonds COVID aux sections belge et espagnole pour leurs activités en Italie et au Sénégal, 82 milliers d'euros à MSF UK pour le programme LEAP (master universitaire de formation aux pratiques humanitaires codéveloppé par MSF et des partenaires académiques en Angleterre) et 112 milliers d'euros à Epicentre pour des projets épidémiologiques.

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Autre	48	117	165
Financement VEOLIA	0	100	100
Financement J&J / LSHTM	1 169	-1 169	0
Financement Swiss Agency for Development and Cooperation	961	-961	0
TOTAL	2 178	-1 914	264

Voir également « Financements à recevoir »

La part des financements de Véolia dépassant les dépenses engagées en 2020 a été comptabilisée en produits constatés d'avance.

4.3 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

L'Association MSF constate un résultat d'exploitation de 25 062 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 328 708 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 353 770 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 6. Principes, règles et méthodes du C.R.O.D.)

Les activités lucratives accessoires génèrent après réintégration des charges fiscalement non déductibles, un résultat fiscal de 52 milliers d'euros. L'activité lucrative reste très marginale en 2020 avec moins de 1% du total des produits et des charges de l'Association. Elle concerne pour les produits, l'activité de partenariat avec les entreprises.

Conformément à la réglementation, les gains et pertes de change générées notamment par le règlement des dettes et créances d'exploitation en devises apparaissent en résultat d'exploitation pour un montant net de 312 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour 9 275 milliers d'euros en 2020.

En milliers d'euros	
Produits	2020
Montant perçu au titre des assurances-vie	4 999
Prix de vente des biens perçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 508
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	27
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 703
Total	20 236
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 285
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	202
Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	9 475
Total	10 961
Solde	9 275

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 3.16

Le résultat financier est formé des pertes de change pour 9 379 milliers d'euros et des gains de change pour 5 436 milliers d'euros. Il inclut au 31 décembre 2020 une perte de change nette de 3 943 milliers d'euros induite par la réévaluation de la trésorerie en devises.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend :

- En charges, 467 milliers d'euros dont des pertes sur exercices antérieurs,
- En produits, 555 milliers d'euros qui résultent principalement de la cession à d'autres sections MSF de matériels et d'équipements sur les terrains.

Résultat de change

En milliers d'euros	2020	2019
Produits de change d'exploitation	1 917	7 782
Charges de change d'exploitation	-1 605	-3 142
Résultat de change d'exploitation	312	4 640
Produits de change financiers	5 436	0
Charges de change financières	-9 379	0
Résultat de change financier	-3 943	0
Résultat de change TOTAL	-3 631	4 640

Les opérations de l'année dégagent une perte de change nette de 3 631 milliers d'euros imputable essentiellement à l'évolution défavorable de la parité EUR/USD, contre un gain de change de 4 640 milliers d'euros en 2019.

L'analyse détaillée de la nature des transactions génératrices d'écart de change a conduit en 2020 à une meilleure lecture et classification comptable du résultat de change entre exploitation et financier.

Les missions de l'Association MSF

Les dépenses d'opérations par paysⁱ

Les dépenses d'opérations de l'Association MSF sont présentées ci-après par pays d'intervention et selon les principales natures de dépenses telles qu'explicitées ci-dessous.

Dépenses de personnel : frais engagés par l'association liés aux acteurs de terrain internationaux ou nationaux (éléments de rémunération, charges sociales et assurances, frais médicaux, frais de vie et de logement des équipes)

Dépenses médicales et nutrition : achats de médicaments, vaccins, nourriture, matériels et équipements médicaux et de laboratoire, dépenses liées aux structures médicales.

Dépenses de logistique et sanitation : achats d'équipements, de matériels logistiques et d'assainissement, d'articles de secours non médicaux, coûts des travaux de construction et de réhabilitation.

Dépenses de transport et stockage : achat, location et coût d'entretien des véhicules, fret pour approvisionner les missions, coûts des entrepôts de stockage.

Frais de déplacement : coût des expatriés se rendant dans les pays d'intervention (transport, démarches administratives...), et du transport des équipes MSF sur les terrains.

Frais administratifs et fonctionnement : liés au fonctionnement général et administratif des missions, telles que les loyers, les équipements et dépenses de communication, les équipements et fournitures de bureaux, impositions diverses et frais financiers locaux, les charges exceptionnelles et les écarts de change constatés localement.

Autres dépenses (formation, dons, etc.) : appui local à l'organisation de formations, sessions de formation, dons en matériel et médicaments de MSF aux structures de santé sur le terrain.

Les dépenses d'opérations correspondant à l'activité épidémiologique d'Epicentre sur les missions de l'association sont isolées sur une ligne intitulée « Epicentre ». Une colonne met en évidence les versements à d'autres organismes, une autre intègre les dépenses d'opérations engagées pour le compte d'autres sections MSF et donnant lieu à refacturation.

Les ressources d'opérations par paysⁱⁱ

Les ressources affectées aux missions, proviennent des dons issus de la générosité publique affectés par les donateurs à des programmes particuliers, des financements affectés par des bailleurs institutionnels, des conventions de financement conclues avec les sections MSF et des autres ressources générées par les activités de terrain. Ces ressources sont présentées nettes de la part allouée au financement du support des missions fourni par le siège. Ce support opérationnel comprend la coordination des programmes, les services d'appui médical et logistique, l'activité du service de gestion financière des missions et le service des ressources humaines terrain. Cette part est déterminée de manière contractuelle pour les financements publics institutionnels, et représente, pour les financements des sections MSF jusqu'à 15% des contributions hors fonds affectés par leurs donateurs. Les fonds affectés par les donateurs et les autres ressources générées sur le terrain sont entièrement alloués aux opérations concernées. Pour chaque pays, les dépenses nettes représentent le montant des opérations financé par les ressources de l'année non spécifiquement affectées à un pays ou par l'utilisation des réserves.

ⁱ Hors engagements à réaliser sur ressources affectées

ⁱⁱ Hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Tableau des dépenses d'opérations par pays en milliers d'euros

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Etranger	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Versements à d'autres organismes	Total général
AFGHANISTAN	4 675	1 280	122	866	238	1 403	7	8 590	227	0	0	8 817
ARMENIE	33	106	1	14	13	20	0	186	13	0	0	199
BANGLADESH	2 648	1 497	96	255	92	253	1	4 843	420	0	0	5 263
BURKINA FASO	2 429	835	1 315	1 240	117	803	9	6 747	203	0	300	7 249
CAMBODGE	1 112	890	5	53	23	99	10	2 192	0	0	0	2 192
COTE D'IVOIRE	10	1	0	0	4	3	0	18	165	0	0	183
ETATS-UNIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 464	1 464
FRANCE	3 619	376	145	88	34	1 384	0	5 645	33	0	0	5 679
GEORGIE	46	15	0	0	1	10	0	72	0	0	24	97
HAITI	6 996	2 315	606	811	253	995	1	11 977	143	0	0	12 120
IRAK	5 700	989	23	275	189	805	2	7 984	768	0	0	8 752
IRAN	1 477	77	315	309	89	176	0	2 443	0	0	0	2 443
JORDANIE	6 636	2 014	222	144	78	2 398	0	11 493	457	104	0	12 054
KENYA	5 275	884	165	277	135	505	3	7 243	383	0	8	7 634
LIBAN	3 288	1 025	33	185	53	360	0	4 945	386	44	68	5 442
LIBERIA	3 804	1 041	158	475	145	564	1	6 188	1	0	0	6 189
LIBYE	1 951	1 010	168	211	91	426	0	3 859	402	0	0	4 260
MALAWI	3 466	630	156	331	246	406	3	5 239	182	0	0	5 420
MALI	6 171	1 664	628	987	234	1 198	1	10 882	49	0	38	10 970
NIGER	3 421	1 297	353	499	117	631	0	6 318	177	0	0	6 495
NIGERIA	7 432	1 961	526	923	272	623	1	11 739	267	0	0	12 006
OUGANDA	2 247	509	117	273	108	356	0	3 609	48	0	0	3 658
PAKISTAN	2 267	733	34	197	68	373	0	3 672	261	0	0	3 933
PALESTINE	7 042	2 002	362	261	129	1 008	0	10 804	340	0	0	11 144
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	2 248	564	31	291	114	517	2	3 768	0	0	0	3 768
PHILIPPINES	1 512	283	35	119	25	208	0	2 183	3	0	304	2 489
REPUBLIQUE CENTRAFICAINE	9 153	3 394	938	3 091	669	1 714	0	18 959	1 056	0	20	20 035
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	10 192	1 235	550	1 508	768	1 907	6	16 166	3 959	0	75	20 200
RUSSIE	6	0	0	0	0	23	0	29	43	0	0	72
SOMALILAND	832	152	76	82	58	54	5	1 259	0	0	0	1 259
SOUDAN	81	0	1	1	30	132	0	245	84	0	0	328
SOUDAN DU SUD	8 615	1 307	438	1 154	509	1 003	0	13 027	722	9	0	13 758
SYRIE	1 675	904	790	173	54	309	0	3 904	193	0	329	4 426
TCHAD	3 977	2 041	301	1 003	296	863	10	8 491	233	0	0	8 724
YEMEN	12 101	4 985	564	1 813	403	912	11	20 788	2 119	0	88	22 995
EPICENTRE	0	7 222	0	0	0	0	0	7 222	0	0	0	7 222
MISSIONS DIVERSES	2 960	1 106	126	297	615	1 813	0	6 918	3 016	75	3 236	13 245
TOTAL	135 095	46 346	9 404	18 206	6 272	24 250	73	239 646	16 351	232	5 954	262 184

Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros

PAYS	Dons privés	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refacturations d'opérations pour le compte d'autres sections	Dons privés Fance reversés	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Total général
AFGHANISTAN	17	3	4 581	2 169	789	0	0	7 560	204	0	0	7 764
ARMENIE	1	2	0	0	0	0	0	3	9	0	0	11
BANGLADESH	101	0	1 392	2 031	789	0	155	4 469	413	0	0	4 882
BURKINA FASO	393	450	4 376	0	1 165	0	0	6 384	147	300	0	6 831
CAMBODGE	0	0	36	509	0	0	0	545	0	0	0	545
COTE D'IVOIRE	0	0	0	0	0	2	0	2	117	0	0	119
ETATS-UNIS	0	0	1 430	26	0	0	0	1 456	0	0	0	1 456
FRANCE	1 232	335	2 609	0	0	15	30	4 220	20	0	0	4 240
GEORGIE	0	0	0	0	0	0	47	47	0	0	0	47
HAITI	7	1 008	7 007	2 683	526	0	0	11 231	171	0	0	11 403
IRAK	0	0	5 448	381	1 345	119	0	7 294	763	0	0	8 057
IRAN	1	0	0	1 407	902	54	0	2 364	0	0	0	2 364
JORDANIE	146	181	7 780	1 955	859	3	0	10 924	451	0	0	11 375
KENYA	0	0	4 616	1 424	734	2	0	6 776	360	0	0	7 136
LIBAN	228	4	1 747	1 341	956	12	50	4 338	340	68	0	4 746
LIBERIA	0	0	3 869	1 792	263	0	0	5 925	1	0	0	5 925
LIBYE	9	310	1 896	0	984	0	0	3 199	406	0	0	3 605
MALAWI	53	0	3 372	714	377	49	0	4 565	181	0	0	4 746
MALI	282	0	7 886	1 441	761	95	0	10 465	44	0	0	10 509
NIGER	63	0	3 461	1 598	916	2	0	6 040	277	0	0	6 318
NIGERIA	125	0	8 575	1 707	1 279	50	0	11 737	229	0	0	11 966
OUGANDA	0	0	2 105	1 071	260	31	0	3 466	51	0	0	3 518
PAKISTAN	100	0	1 559	1 356	521	0	0	3 536	227	0	0	3 763
PALESTINE	2	14	4 115	3 485	1 563	63	961	10 203	342	0	0	10 545
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	100	0	0	2 314	916	4	0	3 334	0	0	0	3 334
PHILIPPINES	158	255	41	1 099	521	0	0	2 074	3	0	0	2 077
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	10	0	12 612	3 229	1 552	0	311	17 714	1 500	0	0	19 215
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	97	0	10 731	1 804	1 038	41	2 532	16 244	3 955	0	0	20 199
RUSSIE	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	25
SOMALILAND	42	0	24	0	0	0	0	66	0	0	0	66
SOUDAN	0	0	0	0	0	0	0	0	124	0	0	124
SOUDAN DU SUD	21	0	9 062	2 004	1 042	15	311	12 456	737	0	0	13 192
SYRIE	328	0	3 261	25	605	6	4	4 228	149	0	0	4 377
TCHAD	0	2	5 044	2 364	514	0	0	7 924	235	0	0	8 160
YEMEN	174	20	12 499	6 918	1 237	0	0	20 847	2 116	0	0	22 964
EPICENTRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MISSIONS DIVERSES	624	149	0	1 661	0	36	1 526	3 996	2 681	1 109	176	7 963
Total général	4 312	2 733	131 136	48 508	22 415	600	5 926	215 631	16 279	1 477	176	233 562

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements hors bilan

En milliers d'euros

Engagements donnés	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location des surfaces de 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	192	18 208	18 400
Engagements au titre des pensions et retraites	1 088	209	1 297
Total	1 088	18 417	19 697
Engagements reçus	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location des surfaces de 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	67	-67	0
Legs et donations autorisés par le conseil d'administration	6 236	-6 236	0
Total	6 303	-6 303	0

Depuis son emménagement au cours du dernier trimestre 2019 dans ses nouveaux locaux avenue Jean Jaurès, l'Association MSF est locataire de la seule SCI MSF.

Le bail signé avec la SCI MSF pour une durée de neuf ans, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028, prévoit la possibilité de sous-louer les locaux situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès et de sortir de manière anticipée. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 2 300 milliers d'euros.

Ce loyer n'est pas soumis à TVA et aucune pénalité, ni délais de sortie n'a été inscrit dans le contrat.

L'Association MSF a signé avec l'association SOLTHIS un bail, pour sept bureaux cloisonnés situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès d'une durée de 12 mois, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2020, avec tacite reconduction annuelle jusqu'au 30 septembre 2022. Le loyer annuel toutes taxes et charges comprises s'élève à 100 milliers d'euros. En 2020, une franchise de loyer exceptionnelle et temporaire de 100 milliers d'euros a été accordée, justifiée par sa situation financière conjoncturellement détériorée par les effets sur son activité de la crise du COVID-19, ce qui explique la baisse des engagements reçus sur location.

5.2 Liste des participations

En milliers d'euros	Numéro de SIREN	Siège Social	Part de capital détenue par MSF Association	Montant des capitaux propres	Résultat 2020	Valeur comptable des titres détenus	Montant des prêts et avances brut non encore remboursés	Cautions et avals donnés par MSF	Chiffre d'affaires Hors Taxe 2020
SCI MSF	340 473 438	14/37 avenue Jean Jaurès 75019	99,80%	24 826	724	8	41 918	192	3 568

Au 31 décembre 2020, l'Association MSF détient, comme unique filiale, la SCI MSF, propriétaire de son siège social.

5.3 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes Ernst & Young et associés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 127 milliers d'euros HT.

5.4 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour l'Association MSF. Ils incluent donc le personnel de l'Association, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF.

Ces effectifs augmentent de 1,8% avec 9 546 ETP au 31 décembre 2020 (481 au siège, 771 employés internationaux sur le terrain et 8 294 employés nationaux) contre 9 380 ETP au 31 décembre 2019. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la santé qui travaillent sur les missions de l'Association MSF.

5.5 Flux comptables intra groupe MSF France

Les Conseils d'administration et la gérance des entités du groupe MSF sont principalement composés d'administrateurs ou de dirigeants de l'Association MSF.

Les transactions réalisées entre Association MSF et les entités du groupe MSF sont reflétées dans les charges et produits de l'Association comme suit :

Entités	Impact résultat 2019	Charges 2020	Produits 2020	Impact résultat 2020
MSF Logistique	-34 281	-36 932	338	-36 594
Epicentre	-5 056	-7 957	3 050	-4 907
Fondation MSF	352	-99	407	308
SCI MSF	-1 125	-2 300	76	-2 224
TOTAL	-40 110	-47 289	3 873	-43 416

Par ailleurs, l'Association MSF a développé un partenariat opérationnel privilégié avec certaines sections du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national. Leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF, elles présentent des comptes annuels indépendants et ne font pas partie du périmètre de combinaison du groupe MSF France.

5.6 Informations relatives aux rémunérations

Conseil d'administration

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN en sa qualité de Président de l'Association MSF s'est élevée à 91 570 euros sur l'exercice 2020.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Association ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

Les 3 plus hautes rémunérations versées en 2020

Les trois plus hautes rémunérations brutes versées en 2020 par Association MSF se sont élevées à 259 708 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations contiennent les salaires et le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

Les rémunérations mensuelles versées en 2020 aux 3 plus hauts cadres salariés

Les rémunérations mensuelles brutes versées aux trois plus hauts cadres salariés sont :

Directeur Général (Thierry ALLAFORT-DUVERGER)	6 263 euros
Directrice des Opérations (Isabelle DEFOURNY)	6 274 euros
Directeur Général Adjoint (Jean-Guy VATAUX)	5 724 euros

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux. Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature). Leur rémunération est versée sur 13 mois.

5.7 Les contributions volontaires en nature

Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions dont l'association dispose librement de l'utilisation, figurent dans les ressources en nature listées ci-après :

Par principaux tiers

En milliers d'euros	Tiers donateurs	2020
Equipement logistique	autres sections MSF	32
Equipement médical	WHO	1
Médicaments et matériel médical	autres sections MSF	133
	CICR	25
	Ministères de la santé	6
	WHO	74
	Pharmacie	8
	UNHCR	5
	UNICEF	33
	NFD	8
	HOPITAL RAYAK	1
	SAS JANSELIN	3
	SAS BERGER	40
	SUNCOO	6
	CHANEL	39
	ORANGE	8
	LA BOVIDA	4
	FONDATION CMA CGM	42
	UNAMIS	51
	JULES	0
	BNP PARIBAS	29
Vaccins	Ministères de la santé	26
Espace publicitaire	Omincom MENA Media Group	340
TOTAL		915

Par destinations

En milliers d'euros	2019	2020
Bangladesh	42	78
Côte d'Ivoire	0	25
France	51	18
Haïti	22	0
Irak	10	0
Jordanie	100	0
Kenya	1	0
Liban	0	29
Malawi	6	27
Mozambique	36	0
Niger	4	0
Nigéria	19	46
Palestine	11	1
République Centrafricaine	8	11
République Démocratique du Congo	117	7
Soudan du Sud	56	26
Syrie	31	21
Tchad	0	51
Yémen	51	22
Toutes missions	0	552
Missions sociales	568	915
Recherche de fonds	7	0
Fonctionnement	0	0
TOTAL	575	915

Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par l'Association à d'autres entités

Il s'agit des donations effectuées par l'Association MSF.

En milliers d'euros	Nature	2020
Autres sections MSF	Equipement logistique	59
	Equipement médical	119
	Vaccins	1
	Médicaments et matériel médical	88
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	16
Total Autres sections MSF		283
Hôpitaux	Equipement logistique	36
	Equipement médical	24
	Vaccins	5
	Médicaments et matériel médical	2 091
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	3
Total Hôpitaux		2 159
Structures médicales	Equipement logistique	244
	Equipement médical	55
	Vaccins	16
	Médicaments et matériel médical	1 022
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	5
	Matériel logistique	13
Total Structures médicales		1 355
ONG	Equipement logistique	21
	Equipement médical	1
	Médicaments et matériel médical	659
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	255
Total ONG		937
Autres	Equipement logistique	39
	Médicaments et matériel médical	19
Total Autres		58
TOTAL		4 793

6. PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU C.R.O.D

6.1 Généralités

Par application du nouveau règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public. Il introduit un comparatif de l'année clôturée et de l'année précédente qui sera mis en place par l'Association à partir de la clôture 2021, pour les années 2020 et 2021.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique de l'Association. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'Association. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département information,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité de l'Association pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement de l'Association.

Les dépenses ainsi ventilées dans les différents centres de coûts du siège, représentent une part stable de 4 % du total des dépenses de l'Association soit 12 882 milliers d'euros en 2020 contre 13 440 milliers d'euros en 2019.

6.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

En application de l'article 611-2 au nouveau règlement l'Association produit pour la première année le CROD. Comme le prévoit le règlement, la comparaison des exercices interviendra à la clôture 2021 pour les exercices 2021 et 2020.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	22	22
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	69 772	69 772
- Legs, donations et assurances-vie	9 275	9 275
- Mécénat	5 525	5 525
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	237 603	237 603
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie	0	
2.2 Parrainage des entreprises	47	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	31 934	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 571	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	904	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	176	0
TOTAL	359 830	322 197
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'Association	6 443	5 511
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10	9
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'Association	294 894	266 506
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 867	6 506
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 736	13 746
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	102	95
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 260	8 633
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 010	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	33	
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	233	162
TOTAL	338 588	301 168
EXCEDENT OU DEFICIT	21 242	21 029
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Prestations en nature	0	0
Dons en nature	915	915
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	915	915
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	0	0
Réalisées à l'étranger	915	915
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	915	915

L'excédent de ressources de générosité du public (GP) sur les emplois de l'année financés par la GP, est de 21 029 milliers d'euros. Cet excédent est utilisé pour financer les investissements de l'année (14 132 milliers d'euros). Il est par ailleurs majoré des remboursements de GP intervenus en 2020 (20 827 milliers d'euros). Les ressources de générosité du public mises en réserve sur l'exercice totalisent ainsi 27 724 milliers d'euros.

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

Tableau de passage des produits par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public		Subventions et autres concours publics	Reprises sur provisions et dépréciations	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	22	0	0	0	0	0	0	0	22
Ventes de biens et prestations de services	0	0	592	47	27	0	0	0	667
Produits de tiers financeurs	0	84 572	236 926	0	2 051	4 571	0	0	328 120
<i>Concours publics et subventions exploitation</i>	0	0	0	0	0	4 571	0	0	4 571
<i>Dons manuels</i>	0	69 772	169 048	0	0	0	0	0	238 820
<i>Mécénats</i>	0	5 525	67 878	0	0	0	0	0	73 403
<i>Legs, donations et assurances vie</i>	0	9 275	0	0	0	0	0	0	9 275
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	2 051	0	0	0	2 051
Reprises sur amortissements, dépréciations	0	0	0	0	0	0	904	0	904
Utilisation des fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	176	176
Autres produits	0	0	16	0	23 865	0	0	0	23 882
Produits financiers	0	0	68	0	5 436	0	0	0	5 505
Produits exceptionnels	0	0	0	0	555	0	0	0	555
TOTAL	22	84 572	237 603	47	31 934	4 571	904	176	359 830

Tableau de passage des charges par destination (en K euros)

Conformément à l'art 432-16 du nouveau règlement, l'Association présente ci-dessous le rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du CROD.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnem ent	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Autres achats et charges externes	2 452	0	143 382	0	11 236	17	2 400	0	0	0	0	0	159 487
Aides financières	0	10	0	6 867	0	0	915	0	0	0	0	0	7 792
Impôts, taxes et versements assimilés	278	0	2 585	0	248	7	1 092	0	0	0	0	0	4 209
Salaires et traitements	2 502	0	40 328	0	2 055	52	6 475	0	0	0	0	0	51 411
Charges sociales	1 165	0	13 194	0	1 040	26	2 482	0	0	0	0	0	17 907
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	0	0	83 465	0	117	0	607	0	0	0	0	0	84 190
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9	0	581	0	40	0	235	0	0	0	0	0	864
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	1 010	0	0	0	0	1 010
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233	0	0	233
Autres charges	37	0	1 566	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1 605
Charges financières	0	0	9 340	0	0	0	39	0	0	0	0	0	9 379
Charges exceptionnelles	1	0	453	0	0	0	13	0	0	0	0	0	467
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	33	0	0	0	33
TOTAL	6 443	10	294 894	6 867	14 736	102	14 260	1 010	33	233	0	0	338 588

6.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

L'Association a pour missions : **l'assistance aux populations** et l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles locales, **l'information et la sensibilisation** du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales ainsi que **la recherche et le développement** dans le domaine médical.

- L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les interventions directes (équipes nationales et internationales sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- ✓ Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées aux Emirats, à New York, Tokyo et Bordeaux,
- ✓ Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à l'Association MSF un concours opérationnel sur les terrains.

- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les activités du département de la communication et de la collecte pour la part dédiée à ces actions,
- ✓ Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, l'Association MSF mène des projets de recherche et soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2020 à 308 214 milliers d'euros. Ils regroupent les dépenses engagées par l'Association au titre de ses activités d'assistance aux populations et de formation, d'information et de sensibilisation et de recherche et développement dans le domaine médical.

En milliers d'euros	2019	2020	% des Emplois 2019	% des Emplois 2020
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	261 520	262 419	78,3%	77,5%
Support des opérations	34 499	42 705	10,3%	12,6%
<i>dont impact de l'évolution des taux de change</i>	<i>2 970</i>	<i>10 871</i>	0,9%	3,2%
<i>Support des opérations hors change</i>	<i>31 530</i>	<i>31 834</i>	9,4%	9,4%
Information et sensibilisation du public	2 235	1 923	0,7%	0,6%
Autres activités liées à la mission sociale	772	712	0,2%	0,2%
Versements à d'autres organismes	642	455	0,2%	0,1%
TOTAL MISSION SOCIALE	299 669	308 214	89,7%	91,0%

Hors impact de change, l'ensemble des activités des missions sociales reste stable entre 2020 et 2019.

Elles se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2019	Missions réalisées		2020
		en France	à Etranger	
	Total	(1)	(2)	(1) + (2)
Opérations conduites par MSF-France	239 020	5 645	234 001	239 646
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	19 838	2	16 349	16 351
Versements à d'autres organismes *	2 662	10	6 412	6 422
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	261 520	5 657	256 762	262 419
Support des opérations	34 499	984	41 721	42 705
Information et sensibilisation du public	2 235	44	1 878	1 923
Autres activités liées à la mission sociale	772	16	695	712
Versements à d'autres organismes *	642	0	455	455
Missions sociales	299 669	6 702	301 512	308 214
<i>* Dont versements à d'autres organismes</i>	<i>3 304</i>	<i>10</i>	<i>6 867</i>	<i>6 877</i>
<i>et Dont Actions réalisées directement</i>	<i>296 365</i>	<i>6 692</i>	<i>294 645</i>	<i>301 337</i>

Et comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations menées uniquement par l'Association MSF ou conjointement avec d'autres sections MSF majoritairement réalisées à l'étranger pour 239 646 milliers d'euros contre 239 020 milliers d'euros en 2019. Ces dépenses comprennent 23 897 milliers euros de coûts liés à des missions COVID 19 pour prendre en charge des patients atteints du COVID, adapter les activités des programmes en équipant et protégeant équipes de terrains et patients pour préserver la continuité des soins et la prise en charge des malades atteints d'autres pathologies que le COVID.
- Les dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF pour 16 351 milliers d'euros sur l'exercice au titre de leurs activités en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Irak, au Burkina Faso et au Yémen. Ces dépenses donnent lieu à refacturation à l'euro l'euro.

- Le coût du support aux opérations qui s'élève à 42 705 milliers d'euros, dont 10 871 milliers d'euros de pertes de change, représente les coûts indirects engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention. L'ensemble de ces coûts a été ventilé entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites par l'Association MSF en France et à l'étranger.

Les pertes de change se compensent avec les produits de change qui s'élèvent à 7 337 milliers d'euros, soit une perte de change nette de 3 534 milliers d'euros dont 3 150 milliers d'euros liés à la réévaluation au taux de clôture des soldes bancaires en USD.

- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 1 923 milliers d'euros. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts de support aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les dépenses des autres activités liées à la mission sociale pour 712 milliers d'euros qui correspondent principalement aux coûts salariaux du personnel de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro à la CAME.

▪ Les versements à d'autres organismes dans le cadre d'opérations conjointes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
DNDi	Association		2 057	MSF et la DNDi travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 1 847 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. La contribution 2020 s'élève à 210 K€.
MSF Belgique MSF Suisse MSF Espagne	Association	Brésil, Grèce, Liban, Burkina Faso, Sénégal, Cameroun, Italie	1 645	MSF reverse les dons reçus en France pour des missions déployées par d'autres sections du Mouvement MSF. Ces 1 645 K€ incluent 1 201 K€ destinés à des missions « COVID 19 ».
MSF USA	Association	Etats Unis	1 464	MSF a financé les opérations COVID 19 mises en œuvre aux USA par MSF USA
LIKHAAN	Association	Philippines	304	Dans le cadre de son projet de soins de santé sexuelle et reproductive, MSF finance Likhaan, organisation locale, qui offre des services de planning familial aux populations des districts défavorisés de Tondo et de San Andres.
MSF International	Association		255	MSF contribue la création d'un centre MSF de services informatiques partagés
CAME	Association		246	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
ALAMEEN	Association	Syrie	204	MSF finance l'Association ALAMEEN pour la mise en place de deux cliniques mobiles, le support à un centre de santé et l'ouverture d'un centre COVID.
MSF UK	Association		156	MSF co-finance avec MSF UK le programme de formation LEAP (Leadership Education Academic Partnership), master sur mesure à destination des personnels MSF expérimentés, en partenariat avec le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine)
EPICENTRE	Association	France	112	MSF finance la mise en œuvre, par Epicentre, d'un système de gestion des données de laboratoire qui permet une communication plus fiable des résultats aux cliniciens, la traçabilité des échantillons et l'accès en temps réel aux résultats dans les laboratoires d'Epicentre.
ALKUWAIT HOSPITAL MAHNAF HOSPITAL KRSR HOSPITAL	Centres de santé	Yémen	88	En plus de travailler directement au sein de plusieurs hopitaux du pays, MSF apporte son soutien financier à une vingtaine de structures de santé aussi bien dans la ville de Taïz, que dans celle de Sanaa par exemple.
TAL KARAMA PHCC AL BARAKA PHCC	Centres de santé	Syrie	83	En plus d'offrir aux patients atteints de brûlures sévères une prise en charge globale dans l'hôpital d'Atmeh, MSF apporte son soutien financier à deux centres de santé du nord-ouest de la Syrie, à Al Taqad et Tal al Karamah.
COGES HOSPITAL	Centres de santé	RDC	81	MSF soutient financièrement cinq centres de santé de la ville de Goma, qui prennent en charge les personnes atteintes du VIH/Sida : l'hôpital général de Virunga, les centres de santé de référence de Kahembe et de Carmel et l'hôpital Heal Africa, spécialisé dans la prise en charge des enfants.
MSF LOGISTIQUE	Association		47	MSF apporte son soutien financier à l'Association MSF Logistique pour le développement d'une plate forme de distribution à partir de Dubaï.
International Blue Crescent	Association	Syrie	42	En réponse au tremblement de terre de novembre 2020 dans la ville d'Izmir, MSF a apporté son soutien financier à l'Association IBC.
HOPITAL DU PT G DE BAMAKO	Centres de santé	MALI	38	Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 MSF a apporté son soutien financier pour la maintenance annuelle préventive et corrective de la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital du Point G
Z. Danelias's Union Tanadgoma	Association	Géorgie	24	MSF finance l'association UT qui assure le suivi des soins des patients atteints de tuberculose résistante et d'hépatites.
Autres	Divers	France, RCA, Kenya	31	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
TOTAL			6 877	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2019	2020	% des Emplois 2019	% des Emplois 2020
Frais de collecte en France	11 974	12 002	3,58%	3,54%
Frais de traitement des dons	1 058	1 203	0,32%	0,36%
Gestion des libéralités	690	1 088	0,2%	0,3%
Recherche de fonds mécénats	426	338	0,1%	0,1%
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	99	103	0,0%	0,0%
Frais d'appel à la générosité du public	14 248	14 736	4,3%	4,4%
Recherche de fonds partenariats	23	16	0,0%	0,0%
Recherche de fonds publics institutionnels	88	87	0,0%	0,0%
Frais de recherche d'autres ressources	111	102	0,0%	0,0%
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 359	14 838	4,3%	4,4%

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts d'appel à la générosité du public, des autres coûts relatifs à la recherche de partenariats, et des subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

L'Association ne supporte que les frais de recherche des fonds qu'elle collecte en propre. Les sections MSF enregistrent, par ailleurs, chacune dans leur comptabilité les frais engagés pour lever les fonds versés à l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2020 à 14 736 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées pour solliciter les donateurs, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que la gestion des libéralités.

Les frais de recherche des autres fonds privés s'élèvent à 102 milliers d'euros et concernent la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la recherche de partenaires institutionnels.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2019	2020	% des Emplois 2019	% des Emplois 2020
Coût des services de fonctionnement	11 789	8 600	3,53%	2,54%
Charges de fonctionnement refacturées	5 413	4 793	1,62%	1,42%
Service associatif	1 370	867	0,4%	0,3%
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 572	14 260	5,6%	4,2%

L'administration et le fonctionnement général de l'Association MSF sont assurés depuis le siège. Les coûts des services de fonctionnement correspondent principalement aux activités des directions générale, financière et juridique, des activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que les dépenses relatives à la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) et à l'animation du réseau associatif.

Certains satellites dépourvus de structures de fonctionnement propres bénéficient d'un appui administratif de l'Association donnant lieu à refacturation (1 849 milliers d'euros) auxquels s'ajoutent les charges refacturées aux autres sections du mouvement MSF concernant la mise à disposition de moyens matériels et humains par le siège de l'Association (2 944 milliers d'euros).

Les dotations aux provisions et dépréciations représentent 1 010 milliers d'euros sur l'exercice contre 1 354 milliers d'euros en 2019. Elles concernent les missions pour 554 milliers d'euros pour couvrir les risques de contentieux.

Les ressources affectées non utilisées s'élèvent à 233 milliers d'euros et correspondent à des fonds perçus pour le financement d'implantation sur les terrains d'intervention d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées. (Voir paragraphe « Fonds dédiés » du 4.1 Détail du passif)

6.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2019	2020	% des Ressources 2019	% des Ressources 2020
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	70 532	79 047	20,5%	22,0%
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	176 089	169 048	51,3%	47,0%
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	49 272	67 878	14,3%	18,9%
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	3 374	8 263	1,0%	2,3%
Ressources privées issues de la recherche de fonds	299 267	324 237	87,1%	90,1%
Subventions et autres concours publics	3 902	4 571	1,1%	1,3%
Ressources issues de la recherche de fonds	303 169	328 807	88,3%	91,4%
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	20 013	17 052	5,8%	4,7%
Autres ressources	18 644	12 890	5,4%	3,6%
Autres produits	38 657	29 942	11,3%	8,3%
TOTAL RESSOURCES	341 826	358 750	99,5%	99,7%
Report des ressources affectées non utilisées	53	176	0,0%	0,0%
Reprises de provisions	1 545	904	0,4%	0,3%
TOTAL PRODUITS	343 424	359 830	100,0%	100,0%

En 2020, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 324 237 milliers d'euros contre 299 267 milliers d'euros sur 2019.

Parmi celles-ci :

- 87 310 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats contre 73 906 milliers d'euros en 2019. Ils comprennent 79 047 milliers d'euros de ressources de générosité publique collectée auprès

des particuliers, 5 525 milliers d'euros de mécénat, 2 050 milliers d'euros de contributions financières, 666 milliers d'euros de produits solidaires issus de la boutique MSF, de redevances de partenariats et de produit des ventes de guides MSF ainsi que 22 milliers d'euros de cotisations.

- Les dons collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 5 835 milliers d'euros sur les 86 859 milliers d'euros de générosité du public, dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 1 865 milliers d'euros, alloués aux activités d'urgence COVID au Pakistan, au Bangladesh, au Somaliland et en Lybie.
- 236 926 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 225 361 milliers d'euros en 2019. Les dons reçus des particuliers représentent 71 % des fonds collectés par les sections MSF, les 29 % restant correspondant aux dons des entreprises et des autres institutions privées.

En milliers d'euros		2019	2020
MSF USA	Dons des particuliers	84 022	98 943
	Mécénats	42 363	55 003
Ressources privées issues de la recherche de fonds		126 385	153 945
MSF Australie	Dons des particuliers	23 922	19 386
	Mécénats	3 744	6 999
Ressources privées issues de la recherche de fonds		27 666	26 384
MSF Japon	Dons des particuliers	45 845	48 136
	Mécénats	2 852	5 877
Ressources privées issues de la recherche de fonds		48 696	54 013
Autres MSF	Dons des particuliers	22 300	2 584
	Mécénats	313	0
Ressources privées issues de la recherche de fonds		22 613	2 584
Total	Total Dons des particuliers	176 089	169 048
	Total Mécénats	49 272	67 878
	Total Général	225 361	236 926

Les contributions des sections, américaine, australienne et japonaise représentent 234 342 milliers d'euros, en hausse de 16 % par rapport à 2019.

Au total, les ressources provenant de la générosité du public (GP) reçues directement ou indirectement par l'Association s'élèvent à 322 197 milliers d'euros contre 246 621 milliers d'euros en 2019 en hausse 31% du fait de l'application du nouveau règlement comptable n° 2018-06 qui définit les dons des entreprises à des ressources de générosité du public. 26% des montants de GP ont été collectés en France et aux Emirats (29% en 2019).

Les subventions et autres concours publics correspondent aux financements institutionnels octroyés par des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. Elles s'élèvent à 4 571 milliers d'euros (contre 3 902 milliers d'euros en 2019), dont 34% consentis par Unitaid (1 574 milliers d'euros), 22% par le gouvernement Japonais (1 010 milliers d'euros), 21% par le gouvernement Suisse (961 milliers d'euros), 21% par le gouvernement Canadien (941 milliers d'euros) et moins de 2% par d'autres bailleurs institutionnels.

Les autres produits recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 17 052 milliers d'euros et d'autres ressources pour 12 890 milliers d'euros.

- Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent :
 - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées conjointement ou pour le compte d'autres sections MSF (17 051 milliers d'euros contre 19 968 milliers d'euros en 2019). Cette baisse s'explique principalement par l'impact des déplacements et mises à disposition de personnel liées aux contraintes de la pandémie du COVID.
 - ✓ À la vente des guides médicaux MSF (1 milliers d'euros contre 45 milliers d'euros en 2019).
- Les autres ressources comprennent :
 - ✓ Les produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour assurer le fonctionnement de ses satellites et les refacturations hors missions sociales aux sections MSF (1 871 milliers d'euros contre 2 444 milliers d'euros en 2019)
 - ✓ Les produits financiers incluant les intérêts et les gains de change, les plus-values générées par les placements (7 422 milliers d'euros contre 10 553 milliers d'euros en 2019),
 - ✓ Les autres produits d'exploitation (3 042 milliers d'euros contre 4 446 milliers d'euros en 2019) dont 2 927 milliers d'euros de produits de refacturation non liés aux missions sociales aux sections MSF et de revenus locatifs sur biens légués.
 - ✓ Les produits exceptionnels (555 milliers d'euros contre 948 milliers d'euros en 2019) liés principalement à des ventes d'équipement sur les terrains à la suite de leur renouvellement.

Les reprises de provisions de l'année s'élèvent à 904 milliers d'euros.

Le report de ressources affectées non utilisées de 176 milliers d'euros correspond au financement des activités d'un projet d'implantation sur les terrains d'intervention d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

7. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Conformément à l'article 611-2 du nouveau règlement le **CER 2019** est rappelé ci-dessous pour information.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 a été établi selon le présent nouveau règlement n°2018-06 alors que le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 avait été établi selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES MSF ASSOCIATION (en k euros)

En milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois de 2019	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées en 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		67 513
1- MISSIONS SOCIALES	299 669	212 085	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	246 621	246 621
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	3 202	2 205	Dons manuels non affectés	63 997	
Versements à d'autres organismes agissant en France	82	77	Dons manuels affectés	712	
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	5 743	
Actions réalisées directement	293 163	205 889	Legs et autres libéralités affectés	80	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 222	3 030	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	176 089	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 359	13 480	2- AUTRES FONDS PRIVES	52 646	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	13 723	12 881	3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 902	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	549	516	4- AUTRES PRODUITS	38 657	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	88	83			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 572	11 586			
I - TOTAL EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	332 600		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	341 826	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 354		II - REPRISES DES PROVISIONS	1 545	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	162		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	53	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		8
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	9 307		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	343 424	237 150	VI - TOTAL GENERAL	343 424	246 629
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		24 401			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		261 551	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		261 551
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		52 592

Le « nouveau » Compte d'Emploi des Ressources (CER) est présenté, conformément au nouveau règlement N°2018-06, en quatre parties :

- Ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- Evolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;
- Ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- Fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public que le CROD a isolé dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice, celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)			
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 – MISSIONS SOCIALES	278 532	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	22
- Actions réalisées par l'organisme	5 511	1.2 Dons, legs et mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- Dons manuels	69 772
1.2 Réalisées à l'étranger		- Legs, donations et assurances-vie	9 275
- Actions réalisées par l'organisme	266 506	- Mécénats	5 525
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	6 506	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	237 603
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 842		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13 746		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	95		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 633		
TOTAL DES EMPLOIS	301 006	TOTAL DES RESSOURCES	322 197
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	162	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	21 029	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	322 197	TOTAL	322 197

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	56 898
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	21 029
(-) Financement du stock d'urgence	-6 517
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-7 615
(+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	20 827
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	84 622

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC
Réalisées en France		Bénévolat
Réalisées à l'étranger	915	Prestations en nature
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	Dons en nature
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	
TOTAL	915	TOTAL
		915

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	91
(-) Utilisation	0
(+) Report	157
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	248

Les flux pris en compte sur l'exercice, permettant de déterminer le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice sont les suivants :

- L'excédent de générosité du public de l'exercice ;
- Le financement du stock d'urgence prépositionné chez MSF Logistique ;
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les avances de trésorerie accordées aux entités du groupe MSF France et les nouveaux dépôts et cautionnement contractualisés sur les terrains ;
- Le remboursement des dépôts et cautionnement de l'exercice ainsi que le remboursement des avances de trésorerie par les entités du groupe MSF France.

7.1 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par l'Association.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ainsi que les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple).

Ne constituent pas des ressources de la générosité du public : les gains de change et les recettes exceptionnelles. Parmi celles-ci, seuls les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition, constituent eux-mêmes des ressources de générosité du public.

7.2 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

L'Association disposait au 31 décembre 2019 d'une réserve de générosité du public d'un montant de 52 592 milliers d'euros. Le règlement comptable N° 2018-06 applicable au 01 janvier 2020 élargit le périmètre des ressources de générosité du public. Son application rétroactive a pour conséquence une révision du montant de générosité du public (GP) en réserve qui s'établit à 56 898 milliers d'euros à l'ouverture de l'exercice 2020.

L'évaluation de ce montant tient compte des dons issus du mécénats et des produits financiers issus de placements provenant de la générosité du public désormais constitutifs de ressources de GP auxquels ont été appliqués les règles d'utilisation de la GP décrites ci-après (voir 7.3).

Il est vérifié que conformément à l'article Art. 432-19, le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés ainsi évalué, est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Rubriques des fonds propres liées à la générosité du public	Avant affectation du résultat 2019	Après affectation du résultat 2019
Autres réserves	54 319	78 547
Réserves d'investissements	67 513	52 592
Résultat	9 307	0
TOTAL A	131 139	131 139
VNC des immobilisations y compris dépôts et cautionnements	101 155	
(-) Ecart de mise en équivalence des titres de la SCI MSF	24 059	
VNC des immobilisations financées par les réserves disponibles	77 096	
TOTAL B Part de la VNC des immobilisations financées par la générosité du public en réserve	74 241	96%
TOTAL A - B	56 898	

Dans les investissements ont été pris en compte les immobilisations financières constituées des avances de trésorerie accordées aux autres entités du groupe MSF France (dont le financement du stock d'urgence de l'Association MSF prépositionné chez MSF Logistique), des titres de participations de la SCI MSF hors réévaluation de ces derniers et des dépôts et cautionnements dans la mesure où ces actifs mobilisent, pour partie, de la trésorerie issue de la générosité du public pour la réalisation des missions sociales de l'Association.

7.3 Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement ANC n° 2018-06 aux comptes annuels de 2020 ainsi que les règles de financement des emplois mises en œuvre pour établir le CER ont été révisées et présentées à la Commission Financière du Conseil d'Administration de l'Association qui les a validées.

L'Association utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, l'Association alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des satellites du groupe MSF-France, pour les sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

La règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois en ce qu'elle prévoit que la générosité du public les finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement sont sans effet sur le montant de générosité du public de l'exercice.

7.4 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'Association MSF a utilisé 301 006 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public (GP) collectée sur l'exercice 2020 qui représentent 93% des dons et libéralités reçus du public sur l'année.

Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 278 532 milliers d'euros pour financer les missions sociales, soit 93% des ressources de GP utilisées en 2020 ;
- 13 842 milliers d'euros pour financer les frais de recherche de fonds, soit 4% des ressources de GP utilisées en 2020 ;
- 8 633 milliers d'euros pour financer les frais de fonctionnement soit 3% des ressources de GP utilisées en 2020.

Les flux d'investissement et de désinvestissement de l'année entraînent une consommation de la GP dans le cas d'acquisitions ou d'augmentation d'actifs ou l'abondement des ressources dans le cas de cession ou de remboursement d'actifs initialement financés par la GP.

Ainsi la générosité du public est consommée à hauteur de :

- 6 517 milliers d'euros, montant du préfinancement de stock d'urgence convenu avec MSF Logistique,
- 3 536 milliers pour mettre à disposition de la Fondation MSF la trésorerie nécessaire aux travaux engagés à la demande de l'Association sur le site de Mérignac propriété de la Fondation auxquels s'ajoutent 523 milliers d'euros de compléments pour les travaux de la SCI MSF,
- 1 594 milliers d'euros d'avance de trésorerie à Epicentre,
- 1 253 milliers d'euros pour acquérir de nouvelles immobilisations,
- 710 milliers d'euros pour financer les engagements de caution donnés sur les missions.

Cumulées, ces consommations représentent 13 610 milliers d'euros de GP utilisée sur l'exercice 2020.

A l'inverse, le remboursement intégral des avances de trésorerie faites à MSF Logistique pour 19 065 milliers d'euros ainsi que la restitution des cautions pour 1 762 milliers d'euros se traduit par un total de 20 827 milliers d'euros de générosité du public abondés au 31 décembre 2020.

Il résulte des utilisations nettes de la générosité du public ci-avant mentionnées, un solde de ressources de générosité publique non affectée et non utilisée au 31 décembre 2020 de 84 622 milliers d'euros.

En conclusion, la générosité du public de l'exercice finance ainsi sur l'année 2020 :

- 90 % des emplois de missions sociales, 100 % du total des acquisitions d'immobilisations, de la participation nette de l'Association au financement de ses satellites et de la variation annuelle des dépôts et cautionnements,
- Une part stable de 93 % des frais de recherche de fonds (94 % en 2019),
- Une part stable de 61 % des frais de fonctionnement (62 % en 2019).